



LA MAISON DES LYCEENS

La Maison Des Lycéens (MDL) du lycée Benjamin Franklin est une association régie par la loi de 1901. Elle est gérée par et pour les lycéens. Le conseil d'administration et le bureau de l'association, composés uniquement de lycéens élus en assemblée générale, définissent les grandes lignes de fonctionnement et les projets.

Cette association lycéenne a vu le jour en janvier 2017 et remplace l'ancien Foyer socio éducatif. Elle a pour objectifs de :

- développer l'engagement des élèves par la prise de responsabilité au sein de l'établissement,
- favoriser la coopération et la convivialité entre lycéens,
- faciliter l'organisation d'activités en faveur des élèves.

Tout élève ayant acquitté sa cotisation est membre de la MDL et peut, à ce titre, participer aux activités et prendre part au fonctionnement de l'association.

La MDL soutient les activités régulières des clubs. Pour l'année 2022-2023, les clubs suivants fonctionnent régulièrement : club musique, journal, court-métrage, échec, manga.

Elle porte des projets d'élèves et participe à leur réalisation dans différents domaines comme :

- la vie de l'élève (gestion d'une cafétéria, mise à disposition de matériel de détente comme le ping-pong, le baby-foot, les jeux de société....),
- les actions solidaires en partenariat avec d'autres établissements,
- les actions en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement,
- le développement d'activités artistiques et la promotion des moyens d'expression reconnus aux lycéens (fête des talents, concerts, journal lycéen....).

Afin de profiter de toutes ces activités, nous vous proposons de souscrire une **adhésion volontaire de 8 € pour l'année scolaire** ; réglable en espèces ou de préférence par chèque à l'ordre de la MDL du lycée Benjamin Franklin (notez les nom/prénom au dos) et de fournir une photo d'identité pour la carte d'adhérent. L'adhésion ne pourra plus se faire après les vacances de la Toussaint excepté pour les nouveaux élèves.

Bulletin d'adhésion à la MDL 2022-2023

Je soussigné(e), Mme/M. _____,

autorise l'élève _____

en classe de 2nd, 1^{ère}, Terminale à adhérer à l'association MDL du lycée Benjamin Franklin pour l'année scolaire.

Fait à _____, le _____

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :

Pièces à fournir :

- le bulletin d'adhésion signé
- la cotisation de 8 € par chèque à l'ordre de la MDL ou en espèces
- une photo d'identité

Merci de noter les nom/prénom au dos du chèque et de la photo.